



Le Cœur de Marie

Refuge des pécheurs

Bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, 6, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris

D'une victoire à l'autre : La Salette, Pellevoisin, L'Île-Bouchard...

La miséricorde du Seigneur dispensée au monde par l'intercession de Notre-Dame des Victoires a bien évidemment nourri et ensemencé au premier chef la France elle-même, comme une étude historique le montrerait très certainement (1). Les 21 186 paroisses, monastères et couvents, et autres communautés chrétiennes qui se sont agrégés au fil du temps à la prière de notre association – et dont nos registres conservent la mémoire –, en sont les témoins. Parmi ceux-ci, nous voudrions citer aujourd'hui trois paroisses éminentes, celles de Corps (Isère), Pellevoisin (Indre) et L'Île-Bouchard (Indre-et-Loire). Pourquoi celles-ci ? Tout simplement parce qu'elles sont membres de l'archiconfrérie et ont reçu la grâce extraordinaire d'apparitions de la Vierge Marie.

CORPS ET LA SALETTE

Les deux petits voyants, Mélanie Calvat et Maximin Giraud, ont reçu le message de la Vierge Marie sur les pentes de La Salette, où ils gardaient les troupeaux. L'un et l'autre sont natifs de Corps, le bourg voisin de La Salette, où vivent leurs familles (2). Dans le diocèse de Grenoble, Corps est la première paroisse de cette région du Beaumont à avoir rejoint notre association de prière, le 20 avril 1841, à la demande de son curé, l'abbé Reynier (n° 828 de nos registres). Très vite, des villages voisins suivront le mouvement, comme La Mure (17 mai 1842), Mens (11 septembre 1842), Cordéac (15 décembre 1842) ou Pellafol (15 mai 1844). Les curés de ces paroisses respectives ont sans doute appris ce qui s'est passé à Corps, du jour où une confrérie de Notre-Dame des Victoires y a été établie. Le livre de Jean Stern (3) s'en fait l'écho précis. Alors qu'un curé de la région, dans son courrier, dépeint le pays comme « blasphémateur et ripailleur », désordres

qui distingueraient, selon lui, « les pays de passage » (4), la paroisse de Corps est véritablement transformée après l'érection locale de l'archiconfrérie. Le 30 décembre 1841, l'abbé Melin écrit à son évêque : « Année ordinaire, les communions allaient à cent ; cette année, nous avons approché de quatre cents ; et c'était une joie à la messe de minuit, un bonheur indicible. Ce concours, ce spectacle ont ravi surtout les hommes ; et ils se sont promis de rivaliser avec les femmes pour les fêtes de Pâques ». Autre lettre de l'abbé Melin, le 15 décembre 1842 : « La foi est devenue vive et agissante dans la paroisse de Corps ; il y a de la besogne pour deux et même de reste.



Maximin et Mélanie, les deux pastoureaux de La Salette

Le dimanche, il y a une instruction de vingt minutes à la 1^{re} messe, où les hommes assistent en foule ; une de demie heure à la messe du prône, catéchisme et prière publique le soir ». Cette « prière publique le (dimanche) soir » est le rendez-vous de l'archiconfrérie, dont le curé écrira le 19 avril 1843, toujours à son évêque : « L'archiconfrérie existe à Corps depuis 1841, et les merveilles de la grâce dans la paroisse doivent être rapportées à ces pieux exercices ». Par le chemin muletier des gorges reliant Corps et La Salette, souvent emprunté par Mélanie et Maximin, ce mouvement de conversion a forcément été connu de la paroisse de La Salette. Et cependant

La grande retraite des chrétiens

Abbé Albert Jacquemin

✱ Avec le carême qui vient, commencera, sous la direction de l'Esprit-Saint et selon la méthode multiséculaire de notre Mère la Sainte Eglise, la grande retraite annuelle de tous les chrétiens qui s'achèvera dans la ferveur des solennités pascales. Une retraite constitue toujours le lieu d'un bilan spirituel : c'est un temps de prière et de réflexion, où chacun, à la lumière de l'Esprit de Dieu, s'efforce de mesurer tout ce qui lui manque encore pour répondre à l'appel à la conversion – et à la sainteté – que le Seigneur ne cesse de lancer à l'adresse de Ses disciples.

Aussi, pour nous encourager dans cette voie, nous sommes conviés à contempler Jésus-Christ tenté par Satan au désert. Dans la littérature biblique, le désert, toujours, apparaît comme un lieu ambivalent d'épreuve et d'inspiration au terme duquel on accède à un état nouveau.

Que nous soyons tentés, cela ne nous surprend guère : nous savons que nos faiblesses sont la conséquence du péché originel. En revanche, nous pourrions nous étonner que le Christ, que n'entache aucune faute et que n'affaiblit aucune propension au péché, ait consenti à être tenté. Saint Grégoire le Grand nous propose une réponse : si Jésus a voulu être tenté par Satan, c'est pour participer à l'infirmité de notre nature, pour humilier et vaincre le tentateur à notre profit et nous obtenir la grâce de surmonter nos tentations par les mérites de Sa victoire. Tel est le sens de cette « traversée du désert » qui s'ouvre à nous.

Dès à présent, nous marchons vers Pâques à la suite du Christ mort et ressuscité et, avec Lui, nous remporterons la victoire sur le Mal et la mort. ✱

Napoléon rend Louis XIII à son église

Les curés de Notre-Dame des Victoires ont souvent fait preuve de détermination au service du sanctuaire. Ainsi du Père Décroix qui reçut la charge de la paroisse en 1811. Le tableau de l'abside, de Carle Van Loo, représentant Louis XIII dédiant à la Sainte Vierge l'église Notre-Dame des Victoires, avait été transféré à Saint-Louis de Versailles pendant ces années sombres où l'exercice du culte fut suspendu à Notre-Dame des Victoires. En 1811, le P. Décroix, voulant le récupérer, se heurtait à un refus du conseil de fabrique de la cathédrale de Versailles. Se trouvant un jour en présence de l'empereur, il lui confia sa peine d'être privé du tableau. « Tranquillisez-vous, monsieur le curé, répondit Napoléon, vous aurez votre tableau... » Le soir même des ouvriers tapissiers se présentèrent à Saint-Louis de Versailles, se faisant ouvrir les portes au nom de l'empereur. Ils récupérèrent le Van Loo qu'ils remplacèrent par un tableau de même dimension, du peintre Jean Jouvenet, dont le sujet était la résurrection du fils de la veuve de Naïm*.

L'abbé Fernbach, «soldat du pape»

Le successeur de l'abbé Décroix à Notre-Dame des Victoires fut l'abbé Fernbach, d'origine alsacienne. Ce pasteur charitable et excellent prédicateur fit fondre de nouvelles cloches pour remplacer celles enlevées pendant la Révolution. Il eut quelquefois des différends avec ses vicaires généraux «à cause de la facilité avec laquelle il concédait à des réunions de musiciens de chanter des messes à grand orchestre, sans avoir préalablement

(suite p. 4)

celle-ci est en pleine crise, au moment de l'apparition de la Vierge Marie aux deux petits bergers, le 19 septembre 1846. Son curé, l'abbé Perrin, est âgé et fatigué. Le maire s'est adressé le 31 août 1845 au préfet pour demander son remplacement, sachant que, « depuis 3 ou 4 ans, il n'a pas fait de première communion » et qu'il « n'a pas les forces nécessaires pour visiter en hiver les hameaux éloignés ». Le même élu écrit en juin 1846 au vicaire général Périer : « Le mécontentement est à son comble ». Parmi ces paroissiens mécontents, on trouverait sans doute des paysans pressés de travailler le dimanche, notamment en cette fin d'été de 1846, et plus ou moins soucieux de sanctifier ce jour, comme la Vierge Marie le déplore dans son message à Mélanie et Maximin... Le jour de l'apparition, le remplacement du curé est déjà décidé. Il a même été annoncé par l'évêché pour le 1^{er} octobre 1846.

PELLEVOISIN

Lors des apparitions de la Vierge Marie à Estelle Faguette, à Pellevoisin (diocèse de Bourges), en 1876, qui renouvellent la dévotion au Cœur de Marie et au Sacré-Cœur de Jésus (en particulier lorsque Marie apparaît à Estelle revêtue du scapulaire du Sacré-Cœur) et appellent l'Eglise et la France à la conversion, la Vierge demande un ex-voto portant témoignage de sa venue et des grâces répandues. D'où cet étonnant dialogue qui date de la toute première apparition (14 février 1876) et dont Estelle a donné le récit suivant : « Mais ma bonne Mère où faudra-t-il le faire poser ? Est-ce à Notre-Dame des Victoires à Paris, ou à Pellevoi... ? Elle ne me donna pas le temps d'achever le mot Pellevoisin, qu'elle me répondit : "A Notre-Dame des Victoires, ils ont bien assez de marques de ma puissance, au lieu qu'à Pellevoisin, il n'y a rien. Ils ont besoin de stimulant" ». La paroisse de Pellevoisin était membre de l'archiconfrérie, sous le n° 4148, depuis le 15 mai 1844.

L'ILE-BOUCHARD

Du 8 au 14 décembre 1947, la Vierge Marie apparaît à quatre petites filles (âgées de 7 à 12 ans) de la paroisse Saint-Gilles de L'Île-Bouchard (diocèse de Tours). Après avoir récité un « Je vous salue Marie » devant la statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, elles vont devant l'autel

de la Sainte Vierge. C'est alors que Marie leur apparaît. Pendant une semaine, elle leur apprend à prier le chapelet très simplement. Pour ces apparitions qui se déroulent entre la statue de Notre-Dame des Victoires, située à gauche du maître-autel, et le vitrail représentant Notre-Dame de Lourdes, la Sainte Vierge est accompagnée de l'archange Gabriel. Elle demande en particulier aux fillettes et aux personnes qui les entourent, plusieurs jours durant dans l'église, de prier pour la France (dans ces jours de décembre 1947, la France baigne dans un climat insurrectionnel). Marie annonce également du « bonheur dans les familles » qui répondront à son appel et s'uniront à sa prière. Enfin, elle demande par trois fois de prier pour les pécheurs. L'Île-Bouchard est membre de l'archiconfrérie à plus d'un titre. La paroisse Saint-Gilles est inscrite depuis le 27 janvier 1841 (n° 677 sur le registre). En outre, les Sœurs de sainte Jeanne Delanoue (image ci-dessous) – qui est citée nommément par la Sainte Vierge, pendant ces apparitions, comme l'une des raisons de sa venue – ont tenu



à L'Île-Bouchard trois établissements, à des époques différentes (hôpital puis maison d'arrêt puis école), entre 1730 et 1961. Et leur congrégation est membre de

l'archiconfrérie depuis le 6 mars 1846 (n° 5952 du registre). Enfin, le 8 décembre 1947, premier jour des apparitions de Marie à L'Île-Bouchard, est précisément celui que les religieuses de cette congrégation ont retenu pour se consacrer solennellement à son Cœur immaculé. Ce même Cœur vénéré depuis plus d'un siècle à Notre-Dame des Victoires.

PONTMAIN... ET LOURDES ?

Devant tant de grâces répandues par la Vierge Marie, qui vient elle-même ranimer une ferveur parfois éteinte dans les paroisses liées à l'archiconfrérie, comme à Pellevoisin, certains de nos membres s'interrogent. Notre-Dame des Victoires aurait-elle aussi « présidé » à l'apparition de Pontmain en 1871 ? Était-elle présente à Lourdes en 1858 ? Il n'y avait pas de confrérie de Notre-Dame des Victoires à Pontmain, bien que le village voisin de Landivy fût membre

de notre association de prière depuis le 12 janvier 1846 (n° 5744). Et cependant, au moment même où Notre-Dame, venant au secours de la France envahie et défaite, apparut aux enfants de Pontmain (« Mais priez mes enfants. Mon fils se laisse toucher ») – c'était donc le 17 janvier 1871, peu après 20 heures –, le vicaire de Notre-Dame des Victoires, l'abbé Amodru, eut cette inspiration étonnante. Interrompant son prêche à l'intention des fidèles venus prier dans notre église pour obtenir la cessation de la guerre et la libération de Paris, il annonça qu'à l'instant même la Vierge Marie sauvait la France, puis s'écria : « Nous ne franchirons pas le seuil de ce temple consacré à la Sainte Vierge sans avoir promis de lui offrir un cœur d'argent, qui apprendra aux générations futures qu'aujourd'hui, entre 8 et 9 h du soir, tout un peuple s'est prosterné aux pieds de Notre-Dame des Victoires et a été sauvé par elle ! » (5) A Lourdes, l'archiconfrérie n'était pas davantage représentée en 1858, alors que notre Mère immaculée appelait l'humble Bernadette et tout le peuple chrétien à la prière et la pénitence. En scrutant nos registres, nous en sommes d'ailleurs saisi : si l'on excepte le petit diocèse de Tarentaise (aujourd'hui réuni à celui de Chambéry), qui comptait quatre agrégations à l'archiconfrérie en 1858, le plus pauvre de tous les diocèses de France – sous ce rapport du renouveau spirituel apporté par Notre-Dame des Victoires – était bien le diocèse de Tarbes (7 agrégations en 1858). Lourdes avait donc, elle aussi, « besoin de stimulant ». Et si Notre-Dame des Victoires y était présente, ce devait être en creux, lumière dans une grotte obscure... qui est aujourd'hui cet autre Refuge où tant de pèlerins et pécheurs reçoivent leur guérison spirituelle.

Un membre de l'Archiconfrérie

(1) Ceci est un appel à tout historien chevronné qui voudrait bénéficier de la documentation fournie par les registres et les fameuses « Annales » de l'archiconfrérie.

(2) Une paroissienne nommée Célestine Calvat, peut-être une parente de Mélanie, fait partie des 127 premiers inscrits sur le registre de la confrérie.

(3) « La Salette, documents authentiques, septembre 1846-début mars 1847 », tome I (éd. DDB, 3^e trim. 1980).

(4) Les gorges de La Salette à Corps font la jonction avec la route royale de Grenoble à Antibes (qui deviendra route Napoléon après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe).

(5) Abbés Barges et Amodru : « Notre-Dame des Victoires pendant la Commune » (1871)

L'Archiconfrérie, présentation *

Notre association mariale est née au 19^e siècle à Notre-Dame des Victoires, dans le 2^e arrondissement de Paris. L'Abbé Desgenettes, curé de l'église, était gagné par le découragement après quatre ans d'un ministère qu'il jugeait infructueux dans ce quartier, déjà de presse et de finances, du centre de la capitale. Montant à l'autel, au matin du samedi 3 décembre 1836, pour célébrer la messe en l'honneur de la Vierge Marie, il était hanté par la tentation de démissionner de sa charge. C'est alors qu'il reçut cette locution intérieure : « Consacre ta paroisse au très saint et immaculé Cœur de Marie ». Cette parole résonna une seconde fois en lui-même après la messe, pendant son action de grâces à la sacristie. Il se la fit donc dire deux fois... avant de réagir. Mais par la suite, il n'hésita plus. Avec l'accord de l'archevêque de Paris, il consacra solennellement sa paroisse, le dimanche 11 décembre 1836, et créa dans un même mouvement une association du très saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

ENGAGEMENT. D'emblée, l'Abbé Desgenettes voulut que la consécration de la paroisse au Cœur immaculé de Marie se traduise par un engagement bien réel et concret de la part de ses paroissiens. D'où la création de notre association, qui appelait les fidèles à prier chaque jour un « Je vous salue Marie » pour la conversion des pécheurs et aux intentions de l'Eglise et du Pape ; les noms de ces fidèles étant dès lors inscrits sur un registre ouvert et conservé dans l'église de Notre-Dame des Victoires. Cet engagement n'était et n'est, aujourd'hui encore, pas pris « sous peine de péché » pour celui qui serait oublieux ou infidèle. D'une certaine façon, aujourd'hui comme hier, celui qui s'inscrit sait au fond de lui-même qu'il pose un acte de foi dans la miséricordieuse intercession de la Vierge Marie. Et cependant, ne sous-estimons pas ce geste, il se donne et s'engage dans une union de prière avec la Vierge Marie pour la conversion des pécheurs. Il s'agit là d'un choix très simple, celui de la prière des pauvres du Seigneur, auxquels l'Eglise assimile souvent et avec raison ceux qui s'adressent de façon privilégiée à la Mère de Dieu, comme l'a rappelé l'un des actes du concile Vatican II, « Lumen Gentium », qui dit en effet ceci : « Elle [la Vierge Marie] est au premier rang de ces humbles et de ces pauvres du Seigneur qui attendent le salut avec confiance, et reçoivent de Lui le salut. » (Lumen Gentium, chap. VIII § 2,55)

1638-1838. Alors, bien sûr, cette association devenue archiconfrérie par la volonté du pape Grégoire XVI, en 1838, cette association qui a connu un succès extraordinaire de par le monde dans la deuxième moitié du 19^e siècle n'est pas née par hasard à Notre-Dame des Victoires. Elle a poussé sur un terrain préparé de longue date. Le roi Louis XIII, fondateur de l'église Notre-Dame des Victoires le 8 décembre 1629, à la demande des Augustins déchaussés, les Petits Pères, avait reçu bien des grâces de la Mère de Dieu : ce furent ses victoires sur la division du Royaume, notamment celle de La Rochelle, mais aussi une victoire personnelle, intime, sur la désunion du foyer royal, qui conduisit après quinze ans d'attente, à la naissance de Louis XIV. Dans cette victoire-là, les prières de très nombreuses personnes, dont quelques justes bien connus – comme le Frère Fiacre à Notre-Dame des Victoires –, eurent leur part (Frère Fiacre étant ce religieux augustin déchaussé de Notre-Dame des Victoires qui eut une vision de la Vierge lui annonçant la naissance du dauphin, le 3 novembre 1637).

Dans son action de grâces, donc, en 1638, le roi consacra « sa personne, son Etat, sa couronne et ses sujets » à Dieu par la Vierge Marie et fixa en la fête de l'Assomption, le 15 août, la commémoration solennelle de cette consécration. Encore fallait-il que cette consécration tant souhaitée par le roi pour ses sujets se réalisât pleinement et descendît véritablement, avec l'aide de l'Esprit Saint, dans le cœur de chaque fidèle, sujet ou citoyen. Et c'est ce qu'a permis l'association fondée par l'Abbé Desgenettes. Les membres de l'Archiconfrérie n'en ont pas toujours conscience, mais on peut dire qu'ils sont bel et bien devenus, au jour de leur inscription, des « associés » du saint et imma- (suite p. 4) ●●●

PETITES HEURES

(suite de la page 2) donné avis à l'administration diocésaine». Il avait été religieux dominicain et regretta toute sa vie d'avoir prêté le serment exigé par l'Assemblée nationale en 1790. Au plus fort de la persécution contre l'Eglise, il s'était laissé enrôler dans un régime républicain: «Pour sauver ma tête», confia-t-il, un jour, expliquant du même coup la dispute à laquelle il venait de se prêter. Le croisant dans la rue, deux militaires s'étaient avisés de l'insulter, le traitant de «calotin, pauvre soldat du pape, pauvre trembleur...». De tels propos ranimèrent sa fibre combattante. Empoignant l'un des soldats au col, et le soulevant de terre, il le colla contre un mur en s'écriant: «Désistoi, fais-moi des excuses sinon "confringam ossa tua!" ("je te romprai les os!")». L'homme, d'autant plus terrorisé qu'il n'entendait pas le latin, balbutia lamentablement ses excuses. L'abbé Fernbach lâcha aussitôt prise et invita aimablement le militaire à venir... se confesser. L'abbé Fernbach mourut en 1832 pendant l'épidémie de choléra qui sévissait dans la capitale. L'abbé Desgenettes lui succéda.*

* Cf. «Histoire de l'église Notre-Dame des Victoires», Lambert et Buirette, pp. 192 à 197

Heure mariale

Les membres de l'Archiconfrérie se réunissent chaque 1^{er} samedi du mois, à 11 h, pour la Messe en l'honneur du Cœur immaculé de Marie, et à 12 h pour une heure de louange à la Vierge et d'intercession pour les pécheurs. L'Adoration (13 h), le Rosaire (15 h), un temps de partage fraternel (pique-nique) complètent ce temps de pèlerinage. Prochains rendez-vous : les samedis 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin et 4 juillet.

☛☛☛ (suite de la page 3)

culé Cœur de Marie - car telle est la forme de leur consécration.

CONVERSION. Cette grâce qui leur est accordée ne fait évidemment pas des membres de notre association des humains extatiques. Ces fidèles associés sont des catholiques ordinaires et peut-être les plus ordinaires qui soient, non seulement parce qu'ils se reconnaissent pécheurs mais parce qu'ils font partie de ces pauvres du Seigneur qui ont besoin de l'intercession maternelle de Marie pour aller à Jésus-Christ. La Vierge Marie va d'ailleurs assez souvent les chercher au tréfonds de leur misère, suscitant d'étonnantes conversions, en général plus discrètes que celles qui ont accompagné la naissance de notre association (comme celle, en 1842, d'Alphonse Ratisbonne, qui devint prêtre et soutint avec son frère Théodore les œuvres de Notre-Dame de Sion).

INSCRIPTIONS. Pour finir, quelques données pratiques.

1/ L'Archiconfrérie est une association de prière répandue sur les 5 continents, qui a affilié plus de 1629 500 membres à titre individuel depuis sa création, mais aussi plus de 21 000 communautés chrétiennes - notamment des paroisses, congrégations et groupes de prière, ainsi que des institutions éducatives; en 2009, la plupart de ces communautés, ou celles qui leur ont pris leur relais, ont oublié ce lien passé avec l'archiconfrérie, mais la grâce demeure et nous pouvons témoigner de l'action toujours bienfaisante et miséricordieuse de Notre-Dame des Victoires, un peu partout dans le monde, là

où des chrétiens viennent la prier et vénérer, en son Cœur immaculé, Refuge des pécheurs, comme nous le faisons nous-même, notamment, le premier samedi de chaque mois.

2/ Nous voudrions aussi vous rappeler les modalités d'inscription à l'archiconfrérie. Il y a donc l'inscription individuelle et l'inscription communautaire. Celle-ci doit recueillir l'approbation de l'évêque du diocèse où la communauté est implantée. Enfin, il existe aussi depuis trois ans une possibilité d'inscription familiale, pour un même foyer chrétien lorsque les parents sont mariés et les enfants tous baptisés selon le rite catholique. Ce registre est celui des «Familles Sainte Thérèse». Il a été ouvert en action de grâces pour l'intercession de sainte Thérèse de Lisieux, guérie le 13 mai 1883 à la suite d'une neuvaine priée à son intention, à la demande de son père et de ses sœurs, à Notre-Dame des Victoires. Dans le cas des familles, l'engagement de prière de l'archiconfrérie est pris solidairement. Ainsi un parent pourra-t-il prier le «Je vous salue Marie» quotidien au nom de son enfant, trop jeune pour s'engager à titre personnel.

3/ Les statuts de notre association sont lisibles et imprimables à partir du site de Notre-Dame des Victoires, rubrique «archiconfrérie».

«Cœur immaculé de Marie, Refuge des pécheurs, priez pour nous» (triple invocation, caractéristique de notre association).

* Merci d'utiliser ce texte dans un esprit missionnaire pour faire connaître notre association, et de renvoyer, pour toute demande d'informations supplémentaires, aux adresses ci-dessous (postale et courriel).

Les grands rendez-vous marials et thérésiens à la Basilique

- Jeudi 19 mars (12 h 15): fête de Saint Joseph;
- Mercredi 25 mars (12 h 15): fête de l'Annonciation;
- Du mardi 5 mai au mercredi 13 mai (18 h 30 h): Neuvaine pour les malades; le samedi 9 mai, prière spéciale et bénédiction des malades après la messe de 11 h;
- Mercredi 6 mai (19 h): messe des étudiants;
- Lundi 1^{er} juin (12 h 15): fête de la Visitation (fête reportée en raison de la Pentecôte);
- Jeudi 16 juillet (12 h 15): fête de Notre-Dame du Mont Carmel;
- Samedi 15 août (11h): fête de l'Assomption.

A noter, lors de chaque journée mariale: à 19 heures (18 h 30 le samedi et le dimanche), messe et chapelet pour les enfants qui n'ont pas vu le jour (donc, les 25/03, 1/06, 16/07, et 15/08).

✉ Pour toute correspondance, veuillez si possible rappeler votre **Numéro d'inscription à l'Archiconfrérie.**

✉ Une contribution financière annuelle - même modeste - est toujours bienvenue pour couvrir les frais relatifs à l'envoi de ce bulletin de liaison et à l'Archiconfrérie. Merci de libeller votre chèque à l'ordre de:

"Paroisse Notre-Dame des Victoires" - CCP 18 103 81 L PARIS

BASILIQUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES - 6, rue Notre-Dame-des-Victoires - 75002 Paris
Tél.: 01 42 60 90 47 - Fax: 01 49 27 03 20
Site Internet: www.notredamedesvictoires.com;
Courriel: archiconfrerie.ndv@free.fr